



COMMUNICATION MUNICIPALE

JUIN 2022

IMPÔTS – REDEVANCE

Malgré un contexte économique très difficile nous n'augmenterons pas ni les impôts locaux, ni la redevance assainissement.

Depuis plus de 12 ans nous tenons ce cap tout en continuant nos lourds mais essentiels investissements. Il nous faut cependant faire des choix, être très attentifs pour conserver des finances saines tout en préservant l'attractivité de notre commune.

Nous demandons donc à la population de bien prendre en compte cette situation qui nous invite notamment à ne pas augmenter la masse salariale malgré nos très nombreux équipements, nos 3 000 hectares et nos 40 km de chemins communaux enrobés. Il conviendrait pourtant de le faire.

Parfois certaines exigences qui nous parviennent nous semblent déconnectées de ce contexte. Aussi il nous faut rappeler que pour une commune d'un peu plus de 1 150 habitants, centralité d'un bassin de vie d'un peu plus de 5 000 habitants, nous sommes extrêmement bien lotis (souvent cités).

Il nous faut rester en permanente veille quant à nos capacités financières et humaines d'autant que la situation risque hélas de se durcir encore, inutile de se le cacher.

BIBLIOTHEQUE

Nous pensons livrer cet équipement culturel en fin d'année, voire tout début 2023.

Nous comptons remplacer toute la partie vitrine et ses parties attenantes, faire les aménagements intérieurs nécessaires et sécurisés.

Ce bien que nous avons en son temps acheté sera donc désormais affecté. Nous éviterons la location de la rue de Vichy et son accès dangereux notamment pour les enfants. Il sera évidemment plus attractif et cœur de village.

ECOLE

L'effectif est en très nette hausse et nous avons sollicité l'Inspection d'Académie pour obtenir une classe de plus et donc un enseignant de plus. (Inscriptions pour l'année scolaire 22-23 au 04.77.65.04.09)

Nous souhaitons également la bienvenue aux enfants Ukrainiens qui fréquentent désormais notre établissement.

L'Ecole a récemment obtenu le label « E3D » (Développement durable- niveau 2 sur 3 possibles). Nous félicitons la direction, les enseignants, les partenaires et bien sûr...les élèves.

Nota : un « label de territoire » est aussi décerné. Il englobe le centre de loisirs, le collège le Breuil et l'école publique.

CAMPING

Afin de maintenir le classement du camping en 2 étoiles des travaux nous ont été imposés. Nous avons ainsi dû récemment intervenir sur la zone sanitaire.

PISCINE

Le très important travail de réparation de l'équipement tant au niveau du bassin qu'au niveau des locaux techniques réalisé par les employés municipaux permettra l'ouverture de la piscine les mois de juillet et d'août comme chaque année.

Plus globalement, cet équipement de trente ans pose de plus en plus de soucis techniques qui s'ajoutent aux problèmes des pièces défectueuses qui n'existent plus. Nous avons commandé une étude à un prestataire spécialisé dans ce type d'équipement ludique afin de faire un état des lieux, un diagnostic, de proposer des solutions pour le bassin, les plages et les équipements de traitement de l'eau et d'estimer les coûts. Cette étude permettrait de planifier une très lourde réhabilitation, de solliciter les potentiels partenaires. L'idée est de conserver l'actuelle configuration des différents espaces en prenant bien entendu en compte une mise aux normes. Il s'agit de tenter de conserver sur le territoire un équipement qui s'avère essentiel sur le plan économique, touristique, etc.

CHAPELLE « NOTRE DAME DU CHÂTEAU »

Les travaux débutent. Le coût de l'opération, toutes dépenses confondues, est d'environ 600 000 euros pour un coût de travaux de 500 000 euros (études préalables de 2019, maîtrise d'œuvre, coordination sécurité, contrôle technique, constat d'huissier, etc.)

Nos partenaires sont la Région et l'Etat au travers de la DRAC et de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR). La Fondation du Patrimoine devrait nous accompagner pour que l'association et/ou la commune puisse(nt) recueillir des dons et permettre aux donateurs une réduction d'impôt d'environ 60% de la somme versée. La fondation pourrait également élaborer les supports d'appel à la collecte de fonds.

D'ores et déjà prenez contact avec l'association « Notre Dame du Château » dont la Présidente est Christiane MATHEVET ou avec la mairie. Une manifestation est envisagée par l'association pour dynamiser la collecte de fonds, des visites de chantier seront organisées, la chapelle restera ouverte les week-ends.

NOTA : l'association finance le remplacement de l'horloge ou sa réhabilitation (A voir avec la DRAC puisque nous travaillons de concert avec cette institution)

CHAUDIERE EGLISE

Elle est aujourd'hui hors service et ne peut être réparée. Cet imposant dispositif doit être remplacé y compris ses équipements de périphérie. Nous avons entrepris des travaux consistant à désamianter la chaudière. Notre équipe technique va découper cet imposant équipement, sa cuve attenante et l'évacuer.

Nous avons commandé une nouvelle installation, de nouvelles cuves, etc. Il nous faut aussi prévoir la conformité vis-à-vis du risque incendie, portes coupe-feu, murages, etc. Nous comptons terminer ce chantier très technique et complexe (y compris sur le plan administratif) pour le début de la saison de chauffe.

Le coût sera important mais nous devrions être aidés par le conseil départemental que nous avons sollicité.

NOTA et pour rappel : Nous avons totalement refait l'installation électrique et l'éclairage de l'église. (Les autres biens communaux dont l'école et la mairie ont également été traités).

ECLAIRAGE PUBLIC

Notre système d'éclairage public municipal est désormais dépassé et d'ailleurs, sous peu, nous ne devrions plus trouver ce type d'ampoules.

Le Syndicat Intercommunal d'Energie de la Loire (SIEL) étudie pour notre compte une première tranche de travaux au quartier du Monteillard et rue de Thiers consistant à enfouir les réseaux, changer les mâts et les équiper d'un éclairage basse consommation.

Le coût estimé pour cette première tranche est d'environ 300 000 euros. Le SIEL pourrait nous aider à un peu plus de 80 %. Cette opportunité d'accompagnement nous invite à lancer ce chantier. Il pourrait même débiter fin d'année, voire début 2023. A suivre ...

MUR DE SOUTÈNEMENT MONTEE DU CIMETIERE

Il reste à y installer, sur la face donnant sur la voie départementale, des bacs à fleurs en applique qui seront réalisés par la société DOITRANT (qui avait déjà fourni les lettres de « *Bienvenue à Saint-Just- en - Chevalet* »).

STATION D'EPURATION

Il nous faut envisager pour septembre le curage d'un des bassins constitutifs du dispositif de traitement des boues (lits de roseaux).

C'est plus de 20 000 euros qu'il faudra consacrer à cette opération qui doit absolument comporter l'évacuation et le traitement des boues par une entreprise spécialisée.

MAISON DES SERVICES

La communauté de communes va entreprendre, avant la fin de l'année, d'importants travaux au sein de l'ex-EHPAD pour accueillir divers services dont son siège actuellement installé à l'ex-perception.

TOTEMS D'ENTREES DE VILLAGE

Dans le cadre de notre labellisation « Village Sport Nature » des totems ont été placés aux entrées de la commune afin de respecter le cahier des charges établi par le Conseil Départemental notre partenaire initiateur de ce dispositif qui va nous permettre de recevoir de belles manifestations et de bénéficier de subventions complémentaires.

NOTA : La signalisation, en général, a également fait l'objet d'une étude et divers panneaux font l'objet d'adaptations.

PERSONNEL

Mi-Juillet Alain DUFOUR partira en retraite et sera remplacé dans ses fonctions de chef de l'unité technique par Christophe ALLARD. Il fallait donc recruter pour remplacer le poste vacant de Christophe ALLARD. C'est chose faite au travers du recrutement de Monsieur Serge GOULFERT qui désormais habite la commune. Nous lui souhaitons la bienvenue et souhaitons une excellente retraite à Alain.

DE NOMBREUX EVENEMENTS ET MANIFESTATIONS A VENIR

- Le tour féminin de la Loire passera à St-Just le 11 juin
- A l'invitation du Père Philémon MUTWARE la paroisse recevra à Saint-Just l'Archevêque Olivier de Germain primat des Gaules le dimanche 19 juin.
- Le départ d'une des étapes du « Tour du Pays Roannais » aura lieu le dimanche 03 juillet à St-Just. Cette étape traversera chacune des communes constitutives de la CCPU.

C'est la toute nouvelle association « AIRPUr » qui a une vocation d'animation intercommunale qui porte cet événement mais tous les bénévoles et associations locales sont les bienvenus pour aider à la réussite de cette belle épreuve cycliste.

- Un camp inter-jeunes sera installé à St Just (sur plusieurs sites) de la mi-juillet à fin juillet. 80 enfants environ sont attendus.

-Le traditionnel rendez-vous des numismates et des philatélistes porté désormais par une nouvelle association présidée par Dominique VIETTI « Les trésors d'Urfé » aura lieu les 23 et 24 juillet. Une brocante et un vide grenier seront organisés tout le Week-end.

- Fête patronale de fin août : improbable car malgré les appels à bénévoles maintes fois lancés par les quelques membres actifs du comité des fêtes, l'effectif de l'association ne permet pas la prise en charge de la fête (peut-être, et sans certitude, y aura-t-il des forains uniquement ?).

Si vous vous sentez concerné(e) manifestez-vous. (Appel lancé y compris au milieu associatif St-Juraud qui pourrait se répartir les animations).

- Les « Journées des Monts de la Madeleine » ayant pour thème le tacot animeront toute la commune le week-end du 10 et 11 septembre.

- « La Rémi CAVAGNA » épreuve cycloportive du nom du coureur champion de France sur route en 2021, champion de France du contre-la-montre en 2020, vainqueur d'une étape du tour d'Espagne en 2019 se déroulera à St Just le 25 septembre. 500 participants sont attendus. Rémi Cavagna nous rendra visite d'ici là.

- Samedi 01 octobre un très important rassemblement de 15 paroisses représentant 80 églises est organisé à la salle ERA et au Gymnase. Plusieurs centaines de personnes sont attendues. (La commune sollicitée par l'intermédiaire du Père Philémon MUTWARE a répondu favorablement).

Le maire

Pascal PONCET